## Conseil d'administration

## du 31/10/2003

## II-Questions budgétaires et financières

4 – Budget annexe Concession : Exercice 2003 : budget supplémentaire Section d'investissement : 404 081 €

Outre la reprise du déficit de clôture de l'exercice 2002 pour 208 281.17 euros, et les reports de dépenses de cet exercice, un crédit complémentaire est inscrit en dépenses pour acquisition de matériel.

En recettes, l'excédent capitalisé est augmenté de 150 039.90 €, les diverses subventions pour travaux sont ajustées ce qui permet de ramener l'emprunt d'équilibre de 1 062 000 € à 675 305 €. Cet emprunt correspond à l'effort financier que doit consentir l'Institution pour que soit financés les travaux réalisés en 2002 et 2003 sur la voie d'eau, pour lesquels les financements cumulés de l'EUROPE, de l'Etat et de la REGION BRETAGNE sont insuffisants.

Section de fonctionnement : 168 040 €

En dépenses figurent quelques crédits complémentaires pour travaux et services extérieurs, un crédit pour dépenses imprévues et le prélèvement pour virement à la section d'investissement.

En recettes, les participations de l'Etat et de la Région Bretagne sont réajustées et l'excédent de clôture de l'exercice 2002 est repris.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte comme proposé le budget supplémentaire annexe « Concession » pour l'exercice 2003
- sollicite l'ensemble des subventions et participations mentionnées

Pour Extrait Conforme LE PRESIDENT

J. BRIEND